

Dans la caravane du raid, **Qui fait quoi 2017 ?**

Préambule : Ce mémo n'a d'autre ambition que de préciser les règles d'un bon fonctionnement entre tous les intervenants du raid. Nous détailleront véhicule par véhicule les droits et devoirs de chacun, ce qui permettra aussi de faciliter l'accueil de nouveaux « caravaniers ».

Les véhicules hors caravane :

Deux fourgons : Il s'agit de 2 fourgons utilisés pour le transport des vélos de ceux qui ne roulent pas. L'équipe est chargée d'organiser les transferts. Jean-Michel et Patrick seront les chauffeurs. Les cyclistes organiseront le chargement de leurs vélos.

Véhicule fléchage : Il est occupé par Germaine et Claude. Ils flèchent la veille du passage du peloton. Ils sont chargés de positionner de façon visible et suivant le livre de route le fléchage le long du parcours.

Bus : C'est un prestataire de service. Le chauffeur devra être intégré à ce groupe, il travaille de concert avec les deux personnes conduisant les fourgons. Il sert au transport des raiders en repos.

Les véhicules de la caravane :

Véhicule direction : C'est le premier véhicule de la caravane. Il ouvre la route à l'ensemble du dispositif. Il roule environ deux cents mètres devant la caravane. Il est occupé par Serge, responsable général de la manifestation et Odile, responsable des itinéraires. Ils sont chargés des contacts avec les officiels que le raid pourrait être amené à rencontrer. Ce sont eux qui gèrent les problèmes que l'on pourrait rencontrer dans la caravane.

Véhicule sécurité : C'est le deuxième véhicule de la caravane. Il roule environ cent mètre devant le véhicule peloton. Il est occupé par Éric et Dominique responsables de la sécurité de l'ensemble du dispositif sur la route. Grâce à ces deux radios, ils sont en constante liaison avec tous les véhicules pour régler les problèmes liés à la circulation et à la mise en sécurité du peloton. Tous les véhicules doivent tenir compte des messages émanant de ce véhicule.

Les motos : Ces véhicules sont répartis dans la caravane. C'est en quelque sorte « notre assurance tous risques ». Les motards et les signaleurs sont présents aux changements de direction, aux intersections, ou pour aider au franchissement d'un point dangereux. Les motards aident à faire doubler les véhicules bloqués derrière nous. Les motos sont un rouage essentiel de notre sécurité. Leurs informations, relayées par le véhicule sécurité sont applicables à tous les véhicules d'encadrement.

Véhicule Peloton : C'est le troisième véhicule de la caravane. Il roule environ une trentaine de mètres devant le peloton des cyclistes. Il est occupé par Patrick et Michel. Il est chargé de réguler la vitesse du peloton dans le respect des moyennes horaires déposées en préfecture. Muni d'une sonorisation externe, il transmet les informations au peloton. Les responsables de ce poste organisent les inscriptions des cyclistes avant chaque relais. Après le départ, ils transmettent le nombre de vélos composant le peloton aux personnes chargées de la sécurité.

Régulateurs peloton : Un régulateur est nommé à chaque départ de relais. Il est différencié des autres cyclistes par un maillot distinctif. En accord avec le responsable du véhicule peloton, il régule, la vitesse des raideurs. C'est la seule personne habilitée à rejoindre le véhicule peloton pour remonter des informations de la part des autres cyclistes.

Peloton : Le nombre de raideurs participants à un relais est limité à quatre-vingt-dix-neuf. Tous les participants au relais ont l'obligation de rouler sur la partie droite de la chaussée sans franchir la ligne médiane et d'obéir scrupuleusement aux injonctions données par les responsables « sécurité ». Les obligations des cyclistes sont détaillées dans le règlement du raid.

Véhicule infirmière : C'est le quatrième véhicule du dispositif. Il est occupé par Yolande et Véronique. Il roule juste derrière le dernier raideur et intervient au plus vite en cas d'incident. Lorsque le peloton se scinde, il suit le plus gros groupe de vélos. Il est responsable de la santé du groupe et peut s'opposer à ce qu'un raideur prenne la route. Il apporte tous les soins nécessaires, et prend toutes les mesures utiles à l'intégrité physique des cyclistes.

Ambulance : C'est le cinquième véhicule, il travaille en binôme avec le véhicule infirmière. Il est occupé par Maurice et le chauffeur du prestataire. Lorsque le peloton se scinde, ce véhicule roule derrière le dernier cycliste du deuxième peloton pour apporter les soins nécessaires en cas de besoins.

Véhicule balai 1 : C'est le sixième véhicule, il est conduit par Christian et Bernard. Il travaille en trinôme avec les deux véhicules qui le suivent. Il sert au transport de matériel de réparation, des vélos des raideurs qui quittent le peloton et aux petites interventions rapides. Dans la mesure du possible, lorsque le peloton, se scinde en petites unités chacun des véhicules suivant prend en charge un de ces groupes.

Véhicules minibus : Ce sont les septième et huitième véhicules, conduits par Hélène, Maryse, Jean-Luc et Alain. Ils prennent en charge les raideurs qui abandonnent en cours de relais.

Véhicule balai 2 : C'est le neuvième et dernier véhicule, il ferme la marche, il est occupé par Olivier. C'est notre atelier de réparations mobile. Il donne régulièrement sa position au véhicule sécurité et obligatoirement au franchissement d'un point dangereux. Il est toujours le dernier véhicule du dispositif.